

DOSSIER ENSEIGNANTS - VOTRE SEJOUR AU CEAPC

Une fois le séjour validé par le règlement de l'acompte, il est temps de le préparer.

Ce document est fait pour vous y aider.

La rencontre enseignants-équipe Atelier CEAPC

Dès le séjour validé, François Goujon, responsable pédagogique de l'Atelier CEAPC, vous contactera pour organiser une première rencontre. Cette rencontre doit avoir lieu au minimum :

- **7 semaines avant le début du séjour** pour les écoles du Finistère ;
- **10 semaines avant le début du séjour** pour les écoles hors Finistère.

Ce délai est préconisé par le Ministère de l'Éducation nationale.

Cette première rencontre peut avoir lieu sur place, le mercredi après-midi à partir de 13H30.

Pour les établissements scolaires trop éloignés du centre, tous les échanges se feront par téléphone ou Visio (Teams).

Au programme de cette rencontre :

- La visite du site et de l'hébergement - la responsable de l'hébergement vous donnera les informations sur l'organisation générale du séjour. Vous seront aussi remis le plan des chambres, et le ou les espace(s) qui vous sont dédié(s), ainsi qu'un document à nous retourner avec les noms des enfants tels que répartis dans les chambres en fonction de vos critères.

IMPORTANT : les chambres doivent être complètes.

D'autres informations sur la sécurité vous seront remises. Ces dernières vous seront rappelées à votre arrivée.

- La mise en place du projet pédagogique – Avec le responsable pédagogique, vous élaborerez le projet et le programme des activités proposées aux enfants lors du séjour. Ce travail se poursuivra sur plusieurs échanges qui mèneront à l'écriture d'un projet pédagogique détaillé.

Lors de cette rencontre, le responsable vous présentera les options choisies (soirée conte...), ainsi que les sorties prévues - visites d'expositions à Quimper (musées), ateliers d'artiste et/ou sites patrimoniaux.

Pendant le séjour

A noter : L'effectif du groupe est arrêté à J-3. Toute personne absente hors motif médical sera facturée. Tout séjour commencé par un élève est dû dans son intégralité.

Le jour de votre arrivée, vous serez accueillis par notre équipe qui vous installera rapidement dans l'espace Hébergement avant de démarrer les activités.

Deux des ateliers dans lesquels se déroulent les activités pédagogiques sont situés au rez-de-chaussée, un troisième est à l'extérieur (100 mètres sans sortie de rue). Les réfectoires sont aussi au rez-de-chaussée.

Les chambres sont à l'étage. L'accès aux chambres se fait par un escalier. Deux accès sont possibles pour accéder à l'hébergement. Dans le cas de séjour d'un établissement scolaire avec deux classes, chaque classe aura son propre accès. Les chambres se divisent en deux espaces : jaune et rouge.

Déroulement de la journée

IMPORTANT - Nous vous remercions de respecter au mieux ces horaires.

07h30 - 08H45	Petit-déjeuner	Petit réfectoire
09h00* - 12h00	Activités	Ateliers
12H00 - 13h00	Déjeuner	Petit réfectoire
13h00 - 13H30	Récréation, temps libre	Extérieur
13H30 - 16h30*	Activités	Ateliers
16h45 - 17h15	Goûter	Petit réfectoire (ou extérieur)
17h15 - 19h00	Temps libre (promenade, jeux)	Petit réfectoire / extérieur
19h00 - 19h45	Dîner	Grand réfectoire
19h45 - ...	Temps libre (douches, jeux - coucher)	Petit réfectoire

*Peut varier en fonction de l'heure du départ ou de l'arrivée du car.

Durant le temps de pause ou de repos

==> Il est possible de visualiser des vidéos en fin de journée dans le « petit réfectoire » situé au rez-de-chaussée.

==> Accès possible à Internet (les codes vous sont transmis à votre arrivée). Les élèves peuvent apporter DVD et jeux.

L'hébergement

Responsable de l'hébergement : Manon Thomas

A. La répartition des chambres

Rappel : dès votre séjour validé, et afin d'organiser au mieux l'hébergement, vous avez reçu :

- un plan de l'étage hébergement ;
- le ou les espace(s) dans le(s)quel(s) vous serez hébergés ;
- un document qui permet de renseigner le nom des enfants qui partageront les chambres. Ce document nous a été renvoyé en amont de votre arrivée afin que la responsable de l'hébergement puisse les préparer.

Chaque chambre est dotée d'une douche et d'un lavabo.

Des blocs toilettes sont proposés à l'extérieur des chambres.

==> Sauf accident, le linge des enfants n'est pas lavé durant leur séjour. Prévoir des rechanges en conséquence.

Rappel du trousseau demandé aux familles (voir dossier « parents »)

- Un sac de couchage
 - Linge de toilette (serviettes, gant de toilette, trousse de toilette)
 - Vêtements habituels + sous-vêtements (culottes, chaussettes...) pour le nombre de jours prévus pour ce séjour
 - Un vêtement de pluie
- + **Une paire de chaussons (le port de chaussons est obligatoire dans les chambres)**
+ **une grande chemise ou blouse usagée pour le travail en atelier**
Si possible, des chaussures qui ne craignent rien.

B. Sécurité

Responsable : Anne-Marie Morel, directrice

Lors de votre séjour, un référent sécurité CEAPC est présent sur la structure de 21H00 à 7H00 du matin.

La responsable du site est joignable et peut rejoindre le centre en cas de force majeure.

Toutes les informations nécessaires vous seront communiquées à l'arrivée.

C. Le service de restauration

Les déjeuners et dîners sont assurés par la société Armonys (<https://www.armonys-restauration.fr/>). Les repas sont préparés sur place. Cuisinier : Nicolas Mulard.

Le petit-déjeuner est préparé par l'Atelier-CEAPC.

La transmission de l'effectif définitif (élèves et accompagnateurs) doit être faite le jeudi de la semaine précédant le séjour avant 12H, dernier délai. Cela nous permettra de déterminer le nombre de repas à transmettre à la cuisine.

La prise en compte des allergies

L'Atelier CEAPC soustrait la préparation des repas à la société de restauration collective ARMONYS. Cette dernière n'a pas la possibilité de réserver un espace et du matériel de stockage et de cuisson pour traiter les allergies graves, pour lesquelles le matériel et les espaces doivent être rigoureusement dédiés.

C'est pourquoi les **PAI** (Projet d'accueil individualisé) peuvent être pris en charge **uniquement** s'il n'y pas d'allergie à la trace. Ils doivent nous être adressés **au minimum 2 semaines** avant votre arrivée pour une transmission fluide à la société de restauration.

Pour les PAI non pris en charge (allergies sévères et à la trace), il est demandé aux parents des enfants concernés (*Voir Dossier-Parents*) de fournir les préparations culinaires à réchauffer sur place (en concertation avec l'Atelier-CEAPC pour les petits-déjeuners, goûters, déjeuners et dîners).

Et votre participation au service du petit-déjeuner

Nous vous remercions très vivement de prendre part au service du petit-déjeuner.

==> L'équipe Hébergement prépare un chariot avec la vaisselle du petit-déjeuner et ce qui le compose : jus d'orange, céréales, confiture, muesli, etc.

==> Le pain frais est livré par le boulanger de Plogastel Saint Germain, du côté de l'entrée face à l'atelier jaune.

Nous vous demandons :

- de récupérer le pain devant la porte ;
- de servir chaque table : briques de lait, chocolat, café, thé, muesli, pain, beurre, confiture ;
- de désigner « un chef de table » pour chaque table, lequel sera chargé d'organiser le débarrassage de sa table et son nettoyage, après avoir mis la vaisselle du petit déjeuner sur un chariot.

Nous vous remercions vivement de votre compréhension et de l'aide que vous apporterez à notre équipe.

Pour les déjeuners et dîners, les tables sont dressées à partir de 11H30 et 18H30 par notre équipe.

Toute l'équipe vous souhaite un excellent séjour.